

Les élections européennes approchent et nous souhaitons que la question de l'Économie sociale et solidaire fasse partie des enjeux en débats, avec nos propositions.

L'Économie sociale et solidaire (ESS) est une réalité en Europe, avec 10 % du PIB et 9 % de la population active européenne. C'est aussi une réalité de l'Europe sociale avec l'article 139 du traité de Versailles et le programme *Épargne solidaire de proximité contre l'exclusion* (E.S.O.P.E) dès les années 1990. Il existe donc une autre voie que celle de l'Europe sociale de Marché. Bien que son développement soit très différent d'un pays à l'autre, et que seuls disposent d'un cadre législatif complet pour l'ESS, France, Belgique, Italie, Portugal, Espagne et Suède, les potentialités du secteur sont de plus en plus reconnues par les différents États membres.

À l'international, une nouvelle très encourageante est à diffuser : le Directeur général de l'OIT, Gilbert F. Houngbo, a salué la résolution sur la promotion de l'économie sociale et solidaire pour le développement durable, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU).

L'ESS est le lieu d'une lutte idéologique et politique très forte. En France, ses valeurs, démocratie, solidarité, développement territorial durable, lucrativité limitée ou non-lucrativité), certes loin d'être toujours mises en pratique, rejoignent en grande partie les valeurs communistes contemporaines. Elles sont menacées par les volontés de récupération macronistes. De bonnes raisons pour mobiliser en Europe pour mettre en avant ses atouts pour contribuer au dépassement du capitalisme. Ce numéro y est consacré.



contact

[contact@ess.pcf.fr](mailto:contact@ess.pcf.fr)

ou Sylvie Mayer

[mayersy@gmail.com](mailto:mayersy@gmail.com) 06 81 74 10 13

nous suivre : <https://ess-pcf.fr/>

**ÉLECTIONS  
EUROPÉENNES  
9 JUIN 2024**

**COMMISSION NATIONALE ESS :**  
**accompagner et promouvoir l'essor de l'Économie sociale et solidaire dans tous les pays de l'UE à l'opposé du "social business" promu par la Commission européenne, nous la concevons comme un des atouts pour le dépassement du capitalisme**



**1. Le capitalisme mondial est en crise.** Les guerres en sont un indice fort tout comme la perte d'hégémonie des États-Unis et de ses satellites européens face au renforcement des Brics. Il s'agit à la fois d'un terrible danger et d'une possible opportunité pour les forces anti capitalistes, tant il est vrai que les efforts pour transformer un système sont plus efficaces en période de déséquilibre. Dans ces conditions, l'Économie sociale et solidaire peut s'avérer un des leviers de ce que d'aucun nomment la transition sociétale à la fois sociale, économique, de gouvernance démocratique et écologique (dépassement du capitalisme, construction du communisme).

**2. La situation de l'ESS dans le monde et en Europe est très hétérogène.** L'ESS est une réalité en Europe. Selon le rapport du Conseil économique et social européen de 2017, elle représente 9% de la population active de l'UE et 10% du PIB européen. C'est même une réalité de l'Europe sociale avec l'article 139 du traité de Versailles et le programme *Épargne solidaire de proximité contre l'exclusion* (E.SO.PE) dès les années 1990. Il existe donc une autre voie que celle de l'Europe sociale de Marché. Toutefois, le développement de l'ESS est très différent d'un pays à l'autre. Elle est surtout développée dans les pays du Sud, Italie, Espagne, France, Belgique au contraire des pays « de l'Est » où elle semble presque inexistante, hormis en Roumanie.

D'autre part, sa nature même n'est pas homogène. En Allemagne, elle est du ressort des églises et des fondations. En Belgique, au début du vingtième siècle, les coopératives étaient intégrées au Parti socialiste, ce qui n'était pas du tout le cas en France où la controverse entre Jaurès et Guesde portait aussi sur la nature révolutionnaire ou non des coopératives, thème que Marx avait abordé.

Les potentialités du secteur sont cependant de plus en plus reconnues par les différents États membres mais seuls six pays disposent d'un cadre législatif complet pour l'ESS (France, Belgique, Italie, Portugal, Espagne, Suède).

La loi française de 2014 réunit deux courants : l'économie sociale (associations, mutuelles, coopératives essentiellement, et l'économie solidaire (finance solidaire, monnaies locales complémentaires (nombreuses en Europe), filières du commerce équitable et associations agroécologiques et solidaires).

Malheureusement la gestion des mutuelles d'assurance a été profondément affectée par la directive européenne *Solvabilité 2* qui les oblige à employer progressivement les méthodes managériales des assurances privées lucratives.

Les banques coopératives, qui regroupent un Européen sur cinq, ont, elles aussi, été affectées par plusieurs directives européennes et par *Bâle 2*, même si au niveau européen les groupes bancaires coopératifs contribuent largement au financement des modèles de développement soutenables.

Au plan mondial, et pour la première fois, lors de sa 110<sup>e</sup> conférence internationale en mai et juin 2023, l'*Organisation internationale du travail* (OIT) a mis la question de l'ESS à son ordre du jour, après que l'ONU ait reconnu le rôle de l'ESS dans le développement durable à l'échelle planétaire.

**3. L'ESS est le lieu d'une lutte idéologique et politique très forte.** En France, ses valeurs (démocratie, solidarité, développement territorial durable, lucrativité limitée ou non-lucrativité), certes loin d'être toujours mises en pratique, rejoignent en grande partie les valeurs communistes contemporaines. Ce n'est évidemment pas le cas en Allemagne notamment. En France, la Macronie tente de supprimer l'aspect émancipateur de l'ESS et de lui substituer la notion de « social business » en introduisant toute une série d'outils financiers issus du modèle anglo-saxon, tels que les obligations à impact social, ou les appels d'offre qui contraignent les associations à du moins-disant social et une perte de crédibilité auprès du grand public. Pourtant il existe en France depuis le milieu des années 1980 des titres associatifs, des titres participatifs, des certificats coopératifs d'investissement !

Dès lors, au lieu de financer des politiques sociales, l'Europe comme le gouvernement français financent des programmes sur le modèle des USA dans le contexte de l'« économie de marché libre et non faussée ». En revanche, de nombreuses structures de l'ESS se revendiquent comme une alternative au capitalisme et certaines commencent à se mettre en réseau dans ce but.

En janvier 2016, la GUE (*Gauche unitaire européenne*) organisait, dans le cadre du forum social européen, une conférence intitulée : *Transformer la crise grâce à l'économie sociale et solidaire*. Il y était noté que l'ESS s'était montrée extraordinairement résiliente face aux impacts de la crise économique et financière de 2008, en générant de l'emploi et de la croissance économique ».

**Il s'agit maintenant, 8 ans plus tard, de mettre aussi en avant son potentiel d'atout pour le dépassement du capitalisme. C'est pour cette raison et dans ce but que nous voulons nous mobiliser pour développer l'ESS dans l'UE, y compris dans les pays où elle n'existe pas ou encore très peu.**



## EUROPÉENNES

### 3 questions à Marie-Christine Vergiat députée européenne de 2009 à 2019

**L'Organisation internationale du Travail (OIT) a mis pour la première fois à son ordre du jour la question de l'Économie sociale et solidaire seulement en 2023. Qu'en penses-tu et qu'en est-il pour l'Europe ?**

En fait, il y a très longtemps que l'OIT réfléchit sur ce sujet mais les travaux ont avancé doucement tant il est difficile de réfléchir sur ces enjeux au niveau mondial sans que l'ESS y perde son âme. Il est très facile d'en faire une bonne conscience des pays riches en la réduisant à des outils sensés aidés les populations les plus pauvres ou en laissant les grandes multinationales faire du « social-washing », les deux n'étant pas forcément incompatibles.

Après des années de réflexions, l'OIT a créé un groupe de travail ad hoc en 2013 et ce groupe a largement nourri la résolution générale de l'ONU adoptée le 18 avril 2023, intitulée *Promouvoir l'économie sociale et solidaire pour un développement durable*. L'ONU et l'OIT travaillent désormais de concert et c'est une bonne chose. Elles ont notamment toutes deux reconnues « au sein de l'ESS les organisations et les entreprises qui :

1. ont des objectifs économiques et sociaux (et souvent environnementaux) explicites ;
2. maintiennent, sous des formes et à des degrés divers, des relations coopératives, associatives et solidaires entre travailleurs, producteurs et consommateurs ;
3. pratiquent la démocratie et l'autogestion au travail ».

Même si cette définition laisse de l'espace aux mauvais génies de l'économie traditionnelle, on peut la considérer comme une sorte de compromis et même une avancée et nous aimerions que l'Union européenne aille aussi loin.

**L'Économie sociale et solidaire est au cœur d'enjeux politiques, économiques, sociaux mais aussi idéologiques. Ainsi en Europe, tout comme en France la notion de « social business » est mise en avant. Comment combattre cette offensive idéologique ?**

Le « social business » est un faux nez des organisations capitalistes. Il est bien connu que depuis le 19<sup>ème</sup> siècle et surtout la fin du 20<sup>ème</sup>, elles ont toujours tenté, et souvent réussi, à récupérer les initiatives de l'ESS ayant fait preuve de leur viabilité économique. Un des plus beaux exemples de ces dernières années est le secteur de la récupération des déchets qui n'intéressait au départ que quelques acteurs particulièrement « innovants » de l'insertion sociale. Mais on peut aussi voir ce qui s'est passé autour des établissements pour personnes âgées et de plus en plus avec le secteur de la santé.

Le pire étant qu'au sein même de l'ESS des structures ont mal évolué au cours du temps. Que reste-t-il du modèle coopé-

ratif ou mutualiste dans le domaine agricole, bancaire ou mutualiste ? Que penser de certains géants qui se prétendent encore de l'ESS mais qui exploitent le label notamment dans le champ de l'insertion économique et sociale ?

**Tu avais été à l'initiative en 2016, lors du Forum social européen sur le thème *Sortir de la crise grâce à l'ESS*. Y-a-t-il eu des avancées depuis et quel bilan en tires-tu ?**

La reconnaissance de l'Économie sociale a beaucoup progressé au sein de l'Union européenne malgré les vents contraires. Il suffit de se rappeler ce qu'il en était il y a 30 ans avant la création de l'intergroupe de l'Économie sociale au Parlement européen (dont j'ai été vice-présidente pendant 10 ans) et le regroupement de toutes les grandes structures européennes de l'ESS au sein d'un même organisme qui fut d'abord la CEP-CMAF (*Conférence européenne permanente des coopératives, mutualités, associations et fondations*) devenu aujourd'hui Social Economy Europe.

Du côté des États, en 2015, la Déclaration de Luxembourg, impulsée par le ministre du Travail luxembourgeois, Nicolas Schmit, (aujourd'hui commissaire européen à l'emploi) n'avait été signée que par six pays membres de l'UE. En 2022, vingt-trois pays ont été partie prenante de celle de Strasbourg.

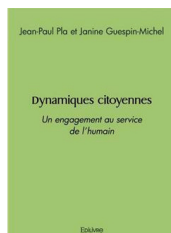
En 2019, la Commission européenne avait annoncé un plan d'actions pour l'économie sociale. Mais alors, que jusqu'à présent (et ce fut le cas en 2016 avec le Forum social européen), il n'avait jamais eu de traduction concrète aux annonces faites par les uns et les autres, le 9 décembre 2021, la Commission européenne a présenté une Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions intitulée *Construire une économie au service des personnes : plan d'action pour l'économie sociale*.

Ce plan comporte plus de 50 actions concrètes, un calendrier prévisionnel sur 9 ans (jusqu'en 2030) et un engagement à mobiliser plus de 2,5 milliards d'euros au sein du budget européen d'ici 2027. Parmi ces actions, une Recommandation du Conseil sur les conditions cadres pour le développement de l'économie sociale (adoptée en 2023 et qui doit servir d'instrument pour moderniser les politiques nationales de promotion de l'économie sociale) et un portail ad hoc doit permettre aux organisations de l'économie sociale européenne de mieux connaître les fonds européens auxquels elles sont éligibles et donc de mieux y accéder.

**Il est trop tôt pour faire un bilan de tout cela et dans le contexte actuel, tout ceci peut être balayé par les prochaines instances européennes et les résultats concrets peuvent laisser à désirer, mais désormais les différentes entités de l'ESS disposent d'outils sans précédent pour défendre ensemble les 14 millions de personnes et 8% du PIB européen que représente ce secteur qui plus que jamais est un outil pour faire face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux auxquels est confronté le vieux continent européen.**

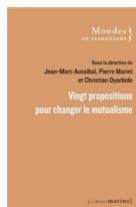
## Nous avons lu

### *Dynamiques citoyennes, un engagement au service de l'humain*



le livre de Jean-Paul Pla et Janine Guespin

Deux membres de notre commission racontent, dans la complexité de sa dynamique, un parcours d'actions d'Économie sociale et solidaire au sein d'une association d'aide à la création de structures d'ESS, de formation à l'ESS en passant par la création du *Sol violette* de Toulouse. Et tout cela dans une conception de la citoyenneté et du commun. Edilivre mars 2024. À commander par l'intermédiaire des auteurs ou chez l'éditeur : [www.edilivre.com](http://www.edilivre.com)



### *Vingt propositions pour changer le mutualisme*

sous la direction de : Jean-Marc Aussibal, Pierre Marini, Christian Oyarbide

Treize dirigeants ou ex-dirigeants mutualistes formulent des propositions inédites pour permettre au mutualisme d'être davantage en adéquation avec ses valeurs fondamentales : solidarité, démocratie, proximité. Édition Les petits matins.

## Nous rendons hommage

### À Claude Alphanféry

Entré en résistance jusqu'au bout, Claude Alphanféry, décédé à 101 ans, s'est particulièrement investi dans l'Économie sociale et solidaire, portant haut et fort les valeurs de la coopération. « Agissez comme si vous ne pouviez pas échouer » : ce sont les derniers mots écrits de Claude Alphanféry, lancés dans un ultime appel à lutter contre la barbarie.

## Nous fêtons

À notre manière, les dix ans de la loi dite « loi Hamon » sur l'Économie sociale et solidaire, en proposant qu'elle soit modifiée pour aller plus loin :

- y ajouter enfin le droit de préemption des salariés en cas de vente de leur entreprise pour la transformer en coopérative
- en consacrant 10 % de l'épargne salariale à la mise en œuvre du droit de préemption
- en modifiant le fonctionnement et la composition des tribunaux de commerce pour une prise en compte des propositions de salariés dans les reprises d'entreprises.

Benoît Hamon vient d'être élu président d'ESS France. Soutiendra-t-il notre proposition de loi ?

### SCOP TI

C'est aussi leur anniversaire ! 10 ans déjà ! Un bel exemple de réussite de la reprise d'entreprise. Elle aurait été grandement facilitée par la loi sur le droit de préemption.



## Notez dans vos agendas

La prochaine rencontre des acteurs communistes de l'ESS aura lieu le samedi 5 octobre, le programme détaillé suivra... guettez sur le site ESS-PCF.F

Fédérations, sections, militantes et militants, et vous tous qui vous intéressez à l'Économie sociale et solidaire, la commission ESS est à votre écoute. Nous avons besoin de vos expériences, de connaître vos initiatives. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos demandes, et recueillir vos suggestions sur l'ESS. [contact@ess.pcf.fr](mailto:contact@ess.pcf.fr)